CDPH

TL3795-73

ASSEMBLEIA DA REPÚBLICA

COMISSION AD-HOC CHARGÉE DU SUIVI DE LA SITUATION À TIMOR-EST

CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE INTERNATIONALE SUR LE TIMOR ORIENTAL

DECLARATION DE LISBONNE

L'objectif premier de la Conférence Interparlementaire Internationale de Lisbonne consistait à aider le Peuple du Timor Oriental à vaincre sa lutte pour la liberté.

La Republique d'Indonésie a envahi et occupé le Timor Oriental en Décembre 1975, violant ainsi la Charte des Nations Unies.

Le Peuple du Timor Oriental a, par la force, été empêché d'exercer le droit à l'autodétermination qui lui revient.

L'Assemblée Générale et le Conseil de Sécurité de l'ONU ont immédiatement condamné l'agression perpétrée par la Republique d'Indonésie.

Le Peuple du Timor Oriental a été soumis à une politique de génocide de la part de la République d'Indonésie, qui a annexé le territoire et provoqué plus de 200.000 morts.

Tout en ignorant les résolutions de l'ONU et les appels lancés par la communauté internationale, la Republique d'Indonésie réfute toujours le statut du Portugal, en tant que puissance administrante du territoire, chargée de promouvoir le processus d'autodétermination du Peuple du Timor Oriental.

Constatant la situation créée, les délégués ayant participé à La Conference Interparlamentaire Internationale de Lisbonne,

1° Exhortent la République d'Indonésie à exécuter les résolutions de l'ONU sur le Timor Oriental;

2° Demandent instamment à l'ONU de veiller à ce que les Droits de l'Homme soient respectés à Timor Oriental;

3° Demandent instamment à l'ONU ainsi qu'à tous les gouvernements et parlements de pays ayant vendu des armes à l'Indonésie d'appliquer sans délui desmesures à même de rendre effectif l'embargo de ces vertes, condamnées par le Conseil de Ministres de l'Union Européenne et par la Communauté Internationale.

4° Exigent la libération immédiate de Xanana Gusmão et de tous les prisonniers politiques timorais incarcérés en Indonésie et au Timor Oriental.

5° Attinent l'attention des Etats membres de l'ONU, tout particulierement des puissances qui ont une influence dans la région sur la nécessité urgente de cooperer en quete d'une solution acceptable au niveau international, afin d'assurer de droit inaliénable à l'autodétermination du Peuple du Timor Oriental;

6° Invitent l'ONU à proclamer le 7 décembre journée internationale de Timor Oriental;

7° Rendent hommage à la saga héroique et tragique du Peuple du Timor Oriental visant la défense de la liberté et de l'identité qu'il a affirmées au fil des siecles.

Lisbonne, le 2 Juin 1995.